



Roger Ducos (Montfort-en-Chalosse 1747 - Ulm 1816)

Au début du Consulat, il est le 3^e consul de Napoléon Bonaparte. Élu à la Convention par le département des Landes, il vote la mort de Louis XVI (20 janvier 1793) et accomplit en 1793 et 1794 plusieurs missions importantes dans les régions du Nord dévastées par la guerre. Réélu au Conseil des Anciens en 1795 et 1798, cette dernière élection est annulée lors du coup d'État du 18 juin 1799. Il est nommé Directeur, avec l'appui de Barras, mais il devient l'ami de Sieyès et participe avec lui au coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Il est nommé consul provisoire (avec Napoléon Bonaparte et Sieyès). Lorsque le consulat provisoire est remplacé par les trois consuls définitifs (Napoléon Bonaparte, Cambacérès et Lebrun), il devient vice-président du Sénat. Propriétaire du château d'Amboise, il en fait détruire la plus grande partie. En 1808, il est fait comte de l'Empire. Néanmoins, il vote en 1814 la déposition de Napoléon I^{er}. Exilé en 1816 comme régicide, il part en Allemagne et meurt dans un accident de voiture, près d'Ulm.



Lebrun (La Bouchelière, près de Coutances - Saint-Mesmes Yvelines 1824)

Après le coup d'État du 9 Thermidor et l'installation du Directoire, il est élu au Conseil des Anciens. Royaliste modéré, il y est considéré comme un spécialiste des questions financières. Il prône notamment la réconciliation nationale ou l'amnistie des émigrés, en s'opposant par exemple aux proscriptions décrétées après le coup d'État anti-royaliste de fructidor.